

FICHE DE POSTE

Identification du poste	
Intitulé du poste	Référent Parcours/Appui à la coordination
Nature du poste	Administratif
Localisation	Riom (63)

Présentation de la CPTS	
Objectif de la CPTS	La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) a pour objectif de concourir à l'amélioration de la prise en charge des patients dans un souci de continuité, de cohérence, de qualité et de sécurité, par une meilleure coordination des acteurs qui la composent, au service de parcours de santé structurés, afin de répondre aux besoins de santé de la population locale.
Positionnement hiérarchique	Sous la responsabilité du directeur/coordonateur et celle du Président de la CPTS, le/la référent(e) participe au développement de la CPTS et coordonne les actions des missions qui lui sont confiées en collaboration avec les autres professionnels de la CPTS.

Missions et activité du poste	
Mission générale	Le/La référent(e) de Parcours coordonnés participe à la mise en œuvre du projet de santé de la CPTS. Il/elle assurera la conduite des projets confiés et notamment celui portant sur le « parcours hospitalisation ». Il/elle participe à l'élaboration, la réalisation, le suivi et l'évaluation. Il/elle développera d'autres actions de types parcours en lien avec le directeur/coordonateur et la gouvernance. Il/elle est amené à être en contact direct avec les patients
Mission 1 « Parcours d'hospitalisation »	- Développer le parcours d'hospitalisation en lien avec les professionnels de santé libéraux et les structures de soins. - Représenter l'interlocuteur unique de la CPTS pour ce parcours pour les professionnels et les patients. - Apporter un soutien et sert de relai d'information aux aidants.
Missions 2 Participer à l'animation de la CPTS	- Participer à la promotion de la CPTS auprès des professionnels de santé, des structures et partenaires du territoire. - Participer à la communication de la CPTS - Encourager les adhésions au projet de la CPTS et la structuration de l'exercice coordonnée - Il sera amené à présenter la CPTS, ou accompagner la coordinatrice dans des instances institutionnelles.
Missions 3 Faire vivre le projet de santé de la CPTS	- Participer aux différents groupes de travail, en particulier ceux en lien avec les parcours de soins. - Participer aux réunions de la CPTS pour apporter son expertise et être partie prenante des projets

Compétences requises pour le poste	
Profil	Diplôme relatif à une profession de santé ou assimilée et/ou diplôme gestion de parcours de santé, coordination, ... avec une expérience d'au moins 2 ans. Permis B + véhicule personnel.
Les prérequis pour le poste	Les « savoirs » - Connaissance du système de santé, des politiques de santé. - Connaissance des professionnels de santé libéraux, des structures ambulatoires. - Connaissance opérationnelle du parcours de santé du patient et de ses intervenants - Maîtrise du langage médical/social/médico-social Les « savoir-faire » - Capacités à travailler en équipe pluriprofessionnelle. - Capacités rédactionnelles. - Capacités à construire et suivre un budget. - Maîtrise des outils bureautiques. Les « savoir-être » - Capacité d'écoute et relationnelle (dialogue, diplomatie). - Capacité d'adaptation aux situations, à différents interlocuteurs. - Capacité d'analyse, de synthèse et d'être force de proposition. - Sens du travail collaboratif et en partenariat. - Rigueur, organisation, réactivité.
Qualification, contrat, statut, lieu, mobilité	CDD de 6 mois renouvelable à temps complet Salaire à définir en fonction du profil et de l'expérience Déplacements sur le territoire de la CPTS. Disponibilité occasionnelle en soirée si nécessaire (groupes de travail, représentation, ...).
Processus de recrutement	Merci d'adresser vos candidatures (CV et lettre de motivation) par courriel à l'adresse suivante : recrutement@cptsclv.fr Clôture de réception des candidatures le 31/01/2025 Entretien à partir du 01/06/2025 Communication du choix du candidat 30/06/2025 Prise de poste (les contraintes personnelles et/ou professionnelles du/de la candidat(e) retenu(e) seront bien évidemment prises en considération).